

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/09/2013 (Dernière actualisation de la page 01/09/2013)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.1740		
Spécialisé	12.5273		
Spécialisé +	12.7564		
Qualifié	13.2581	13.8053	13.9149
Qualifié +	14.0241	14.5397	14.6385